

# Campagnol amphibie

*Arvicola sapidus*



## Identification

- Taille nettement plus importante que celle des autres campagnols
- Silhouette arrondie
- Longueur tête + corps : 16 à 22 cm ; poids : 165 à 280 g
- Queue relativement longue pour un campagnol : 11 à 13,5 cm
- Pelage brun sur le dessus, brun plus clair sur les flancs et gris dessous
- Mâles en moyenne plus grands que les femelles, en taille et en poids

Le Campagnol amphibie est la plus grande espèce de campagnol d'Europe.

Il ne se différencie de son cousin le Campagnol terrestre (notamment dans sa forme aquatique) que par recoupement de plusieurs critères crâniens. Cette dernière espèce étant probablement absente de Normandie, les mentions de Campagnol amphibie dans la région ne sont pas confrontées aux problèmes particuliers d'identification des *Arvicola*.

Le mode de vie étroitement lié au milieu aquatique de cette espèce qui affectionne les berges des cours d'eau lents lui a valu l'appellation de "Rat d'eau". D'autres espaces humides sont cités dans le précédent atlas des Mammifères sauvages de Normandie (GMN, 1988), tels les sources, fontaines, biefs, canaux de drainage, ballastières, étangs, mares à gabion et cressonnières, traduisant ainsi une faculté d'adaptation aux réalisations humaines. Les terriers qu'il creuse dans les berges couvertes de végétation comportent souvent deux orifices : un submergé et une entrée principale devant laquelle on peut le surprendre en train de manger.

Il se nourrit de plantes aquatiques et terrestres auxquelles s'ajoutent divers animaux (insectes, amphibiens, poissons, ...). Il est actif majoritairement en journée, mais aussi la nuit. Sa reproduction s'échelonne de mars à octobre avec 3 à 4 portées de 2 à 8 jeunes (6 en moyenne). Ses principaux prédateurs sont les Carnivores, surtout le Putois et le Vison d'Amérique, là où il est présent ; la chouette effraie en capture peu.

Classé dans la liste rouge des espèces menacées en France et à l'échelle mondiale (IUCN), le Campagnol amphibie jouit depuis 2012 d'une protection légale.

**Toute la Normandie continentale : peu commun à rare selon les secteurs.**

